

**RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND**

**OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable et des parcs de stationnement.  
Budget supplémentaire de l'exercice 2014.**

*Mesdames, Messieurs,*

*Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :*

- *résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- *résultat de la section d'investissement,*
- *reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

*Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal, le budget annexe de l'eau potable et le budget annexe des parcs de stationnement, ces deux budgets annexes étant organisés par des instructions comptables différentes du budget principal.*

*Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :*  
*Dépenses de fonctionnement :*

- *compléments de crédits pour la participation FONJEP : 11 030 €*
- *complément de crédits pour charges à caractère général : 373 080 €*
- *achat de désherbant pour les cimetières : 4 000 €*
- *crédit pour remplacement du sable dans les bacs des écoles : 10 000 €*
- *complément de crédit pour une étude sur la santé mentale : 4 100 €*
- *repérage par drones des cheminées de cavités sur le section d'Antoigné : 5 000 €*
- *repérage par drones et étude photogramétrique des cimetières : 4 320 €*
- *dépenses imprévues : 500 000 €*
- *complément de crédit pour subvention CCAS : 10 000 €*
- *compléments de crédits pour subventions diverses : 15 250 €*
- *crédit pour annulation de titres sur exercices antérieurs : 20 000 €*
- *complément de crédit pour pertes sur créances irrécouvrables : 20 000*

*Recettes de fonctionnement :*

- *résultat de l'exercice 2013 : 1 000 000 €*

*Nouvelles dépenses d'investissement :*

- *complément de crédits pour travaux divers : 504 927,72 €*
- *acquisitions de matériels pour les espaces verts suite à vol : 6 700 €*
- *annulation de titres sur exercices antérieurs : 9 000 €*

*Recettes d'investissement*

- *réduction des prévisions d'emprunts : 1 000 000 €*

*Les budgets annexes de l'Eau Potable et des Parcs de stationnement comportent peu d'évolution. Ces budgets tiennent compte de l'incorporation des résultats, de quelques ajustements entre chapitres et de crédits complémentaires pour les amortissements.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe parcs de stationnement,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'eau potable,

**VU** la délibération n° 1 du 12 décembre 2013 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2014

**VU** la délibération n° 9 du 26 mai 2014 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2013,

**VU** la délibération n° 4 du 7 juillet 2014 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

**CONSIDERANT** l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2014,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2014 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2014) et conformément aux tableaux ci-dessous ;

**Budget principal**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	5 496 919,39 €	5 496 919,39 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	0€	0€
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>5 496 919,39 €</b>	<b>5 496 919,39€</b>

**COMMUNE DE CHATELLERAULT****Délibération du conseil municipal**

du 7 juillet 2014

n° 5

page 3/3

**Budget annexe de l'eau potable**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	14 000,00 €	0 €	2 732 394,11 €	2 746 394,11 €
Opérations d'ordre	0 €	14 000,00 €	14 000,00 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 000,00 €</b>	<b>14 000,00 €</b>	<b>2 746 394,11 €</b>	<b>2 746 394,11 €</b>

**Budget annexe des parcs de stationnement**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	42 801,14 €	82 801,14 €	104 561,67 €	64 561,67 €
Opérations d'ordre	40 000,00 €	0 €	0 €	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 801,14 €</b>	<b>82 801,14 €</b>	<b>104 561,67 €</b>	<b>104 561,67 €</b>

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération

Pour : **29***majorité + M. Audebert et Mme Brard*Contre : **0**Abstentions : **8***MM. Guerin + 1 pouvoir, Baraudon, Ganivelle, Michaud**Mmes Metais, Weinland, Pesnot-Pin*

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la sous préfecture, le 15/07/2014 n° 6834

Publié au siège de la mairie, le 11/07/2014

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER